

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

DC1

**LETTRE DE CANDIDATURE
DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹**

A – L'Acheteur public

Syndicat Gers Numérique

81 Route de Pessan – BP 50546

32021 AUCH Cedex 9

Tél : 05 31 00 46 90 Mail : contact@gersnumerique.fr

Siret : 200 039 279 00027

B - Objet de la consultation.

TVX006

MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU HERTZIEN GERSOIS A HAUT DEBIT

C - Présentation du candidat.

Adresse mail utilisée pour correspondre avec le candidat pendant toute la durée de la procédure, par le biais de la plateforme www.marches-publics.info (article 7 du RC)

.....@.....

Le candidat se présente seul : *(Cocher la case correspondante)*

Nom du candidat ou Groupement :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Siret :

à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint

OU

solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#).

E - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

E1 - Interdictions de soumissionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#), [46](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- être en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés..

E2 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

F - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

Nom du mandataire :

N° Siret :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

G – signature du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature